

Retour sur la fête du village et Halloween 2016

Le 10 septembre dernier nous avons célébré la 3ème édition de la fête du quartier. Encore une occasion pour échanger aussi bien le repas que les histoires d'anciens du quartier et de rencontrer les derniers arrivants. Soirée avec sons et lumières et bonne humeur.



Merci aux "pros" du charbon de bois pour avoir encore "assuré" cette année ainsi qu'à Joël pour la sono.

Sans vous tous, cette animation, aussi modeste soit-elle, n'existerait pas, et nous comptons bien sûr sur chacun d'entre vous pour pérenniser ce moment propre à notre quartier....L'édition 2017 sera ponctuée d'animations complémentaires pour la célébration des 50 ans. Nous aurons d'ici là bien des occasions d'échanger avec vous et d'être à l'écoute de vos suggestions.



Comme pour la fête du village, nous avons désormais l'intention d'informer les habitants du quartier des animations via des petits panneaux aux axes principaux du quartier. Aussi, vous avez pu être informés que le lundi de pentecôte a été l'occasion pour les petits monstres parés de leurs plus beaux costumes d'arpenter les rues et allées à la récolte de friandises. Le beaux temps a été au rendez-vous en cette fin d'après-midi.

Les nombreux enfants n'ont pas jeté trop de sort. Il faut remercier les habitants pour leur participation, certaines maisons étaient joliment décorées.

Nous espérons que tous ont pu profiter de cette animation pour se retrouver le temps d'une promenade. Merci aux parents qui ont accompagnés leur enfant, et aux habitants qui ont ouverts leurs portes. Nous pensons réitérer cette animation, avec la possibilité donnée aux habitants de signaler s'ils souhaitent participer ou pas. Alors nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

Sandrine Ladegaillerie

Le P'tit Villagexporateur

Edito

La fin de l'année approche à grands pas. En cette période de joie, nous aurons tout d'abord une pensée d'affection pour Monsieur Astier. Président de notre Conseil Syndical pendant presque 10 ans, Georges Astier a contribué à y faire rentrer des membres plus jeunes, capables d'y assurer la relève dans les années à venir. Toujours calme et souriant, il nous a laissé à tous l'excellent souvenir d'un homme ouvert et bienveillant. S'il nous a quittés physiquement cette année, il restera dans nos cœurs comme l'exemple d'un homme de bien.

Chacun aura des défis à relever en 2017 et ce sera le cas de notre Syndicat des copropriétaires. La conception de projets importants est en cours : poursuite de l'amélioration des espaces verts, modification de la façade Nord-Est de notre copropriété, prémices à une rénovation de la zone des tennis face à la Résidence Le Liers ; étude sur la possible rénovation du Hall de Villagexpo ; renforcement de la collaboration avec Cœur d'Essonne, la nouvelle communauté d'agglomération pour la gestion des réseaux, dont la fibre, et des évolutions de la collecte et du traitement des déchets ; sans oublier les actions qui ponctueront notre quotidien durant toute l'année.

Le Conseil Syndical vous souhaite donc à toutes et tous une excellente année 2017, avec une mention toute particulière pour vos enfants et petits-enfants qui viennent petit à petit repeupler les rues et jardins de notre quartier, pour le plaisir de tous. Que cette année soit pleine de joie pour vous et vos proches, avec l'espoir que votre quartier participe à votre bonheur de vivre.

Bien cordialement.

Guy Preaux, Président du Conseil Syndical

Décorations de Noël

Le Conseil Syndical vous propose la seconde édition d'un concours de décorations de Noël. Nombre d'entre nous aiment à décorer leur habitation.

Au-delà, du plaisir d'exprimer votre fibre artistique, nous saisissons cette occasion pour proposer l'animation de fin d'année.

Alors inscrivez-vous pour que le jury composé d'adultes et d'enfants, passe voir vos œuvres (vraisemblablement durant les vacances de Noël). L'attribution des lots se fera lors de la journée Galette en janvier.

Les critères seront l'harmonie de la réalisation, l'histoire racontée aux travers des lumières et couleurs. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet www.villagexpo.fr.

Nous remercions d'avance tous les participants pour leur inscription **au plus tard le 20 décembre 2016.**

Guillaume Vannier



Galette des rois

Notez dès à présent la date du **7 janvier 2017 à partir de 16h** pour venir fêter la deuxième édition de la Galette avec le Conseil Syndical dans le Hall Villagexpo. Comme l'an dernier, chacun apporte une galette et/ou des boissons à partager. Nous comptons sur la présence du plus grand nombre pour continuer à se découvrir.

Estelle Savard



Conception bulletin : Jean-Michel Fortier

Conseil Syndical de Villagexpo
Place de l'Île de France - 91240 Saint Michel sur Orge
Site internet : www.villagexpo.fr - E-Mail : conseil.syndical@villagexpo.fr

Certaines illustrations sont issues du site
Freepik : fr.freepik.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par :
www.rapid-flyer.com
sur du papier recyclé

L'équipe du Conseil Syndical
vous souhaite une
bonne et heureuse année 2017



Voisins vigilants

Cette application communautaire permet de mettre en contact les voisins qui souhaitent œuvrer ensemble à l'amélioration du cadre de vie de leur quartier.

La ville de St Michel Sur Orge s'y associe et a découpé la ville en 11 secteurs. Villagexpo fait partie du secteur 8.

La commune diffuse des messages d'information générale ou d'alerte et s'informe des messages d'alerte.

Un référent de quartier anime le réseau.

Il est l'interlocuteur privilégié de ses voisins. Le voisin vigilant, quant à lui, veille mais ne surveille pas. La démarche n'est pas de faire la police mais d'informer, de se faire le relais d'évènements ou de comportements particuliers concernant le quartier. Les sujets concernent tous les domaines intéressant le quartier et pas forcément la sécurité.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous connecter directement à voisinsvigilants.org ou bien, si vous souhaitez des informations complémentaires, écrivez-nous par mail à conseil.syndical@villagexpo.fr.

Sandrine Ladegaillerie

Le collectif "Incroyables Comestibles"



Nous avons rencontré le collectif Incroyables Comestibles de Saint-Michel-sur-Orge :

<http://incroyablescomestibles-stmichel.blogspot.fr/>.

Ce collectif cherche à développer la création de petits jardins potagers (bacs) sur des espaces collectifs. Si certains copropriétaires étaient intéressés, qu'ils se fassent connaître auprès du Conseil Syndical pour que nous puissions envisager avec eux où et comment réaliser une telle action.

Guy Preaux

La fibre optique

Le passage de la fibre optique est maintenant terminé sur le village pour les zones qui avaient été initialement retenues par Cœur d'Essonne Agglomération.

Les premiers raccords chez les utilisateurs finaux ont été réalisés. Et, avec eux, les premières demandes de travaux liées au passage de la fibre ont été faites.

En effet, le passage du dernier tronçon de la fibre optique jusqu'au logement de l'abonné est souvent problématique : fourreau cassé ou rempli de terre, inutilisable. Le poseur est alors dans l'incapacité de réaliser la mise en service. Il vous demandera donc de faire le nécessaire. **Comme pour le téléphone dans le passé, ce passage final est à la charge du ou des copropriétaires désirant ce raccord.**

Afin de vous accompagner dans cette démarche de travaux qui nécessite une autorisation d'intervention sur des parties communes de la copropriété, nous avons créé une demande de travaux simplifiée que vous trouverez sur le site www.villagexpo.fr ainsi que les Fournisseurs d'Accès Internet disponibles.

Pour les malheureux du village qui ne sont pas encore éligibles à la fibre, nous maintenons le contact avec Cœur d'Essonne Agglomération pour avoir des précisions sur le délai d'intervention de SFR-Numéricable pour la pose de ces fibres.

Guillaume Vannier



Déchets : nouveautés 2017 !

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères, a pour priorité de répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Engager à réduire le volume des déchets et à les traiter comme une ressource dans les meilleures conditions et aux meilleurs coûts afin de préserver notre environnement.

Le 1er octobre 2016, l'agence du Sud Francilien a décidé de nouvelles consignes de tri. Cette première étape consistait à augmenter très significativement les déchets acceptés dans les poubelles jaunes, c'est-à-dire recyclés. La seconde décision, conséquence de la précédente, est la réduction à **un seul ramassage en porte à porte des déchets ménagers (containers marrons ou noirs). Elle prendra effet le 1er janvier 2017.**

Il faudra cependant être attentif à bien gérer vos déchets ménagers avec cet unique ramassage hebdomadaire.

Vous avez peut-être vu la réalisation de deux plates-formes en béton, supports des colonnes de collecte du verre.

En effet, à partir du 1er janvier 2017, Cœur d'Essonne Agglomération a décidé de remplacer la collecte individuelle du verre par le dépôt en colonne de collecte pour l'ensemble des communes du Val d'Orge. Nombre d'entre nous ne dépose pas forcément toutes les semaines nos caisses vertes. Le ramassage en porte à porte nécessite le passage systématique dans l'ensemble des rues et allées de notre quartier. Ces grands et lourds engins usent prématurément nos voiries. Moins de passages sera donc synonyme d'une baisse des émissions de gaz, de nuisances sonores, mais aussi et surtout d'une dégradation moins rapide et brutale de nos rues ! Sans oublier une réduction significative des risques sanitaires des personnels qui assurent le ramassage du verre et qui ingéraient des quantités très importantes de poussière de verre.

La collecte de ces colonnes se fera à la quinzaine ou dès lors que le niveau des 80% de remplissage sera atteint.

Le choix des emplacements, demandant de concilier esthétique, accessibilité, visibilité et centralité, n'a pas été chose aisée, surtout dans un très bref délai. Chacun gardera à l'esprit qu'il s'est fait dans une recherche de la moindre nuisance individuelle pour le meilleur service collectif.

Ont été retenus **un emplacement sur l'allée des Canaris**, proche de l'intersection avec la rue des Sorbiers, ainsi qu'**un emplacement sur l'extérieur de la Place de l'Île de France**, proche de l'intersection avec l'allée des Marronniers.

Autre évolution, toujours à l'initiative de Cœur d'Essonne Agglomération, **à compter du 1er janvier 2017, le ramassage des encombrants se fera uniquement sur rendez-vous.**



Bien souvent, les déchets déposés aux coins de nos rues font l'objet de passages de véhicules particuliers en quête d'objets en tout genre, contribuant à ne laisser sur les "tas d'encombrants" que les matériaux qui devraient être normalement emmenés à la déchetterie.

Attention ! Vous avez du recevoir début décembre le nouveau calendrier de collecte, modifié car maintenant géré en intercommunalité. Désormais, les bacs marrons seront ramassés le mercredi et les bacs jaunes le vendredi après midi.

Pour faire vos dépôts en déchetterie :

Demander votre carte SIREDOM gratuite au Centre Technique des Montatons, rue Denis Papin ou bien faire la demande en ligne directement à cette adresse web : <http://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/dechets/decheteries.html>.

Pour échanger vos containers :

La conséquence de ces nouvelles cadences de ramassage va être dans un premier temps un nécessaire ajustement de nos containers, d'où l'importance dès aujourd'hui de contacter les services concernés pour demander l'échange de vos containers, adaptés au nombre de personnes de votre foyer.

Pour toutes questions concernant les déchets, contacter l'Agglo au **0800 293 991** (Numéro vert)

Sandrine Ladegaillerie